Chômage partiel

Par Tara

Bonjour je suis je suis au chômage partiel du au confinement depuis le 1er novembre je travaille dans la location courte durée mon employeur nous a envoyé à moi et à tous mes collaborateurs un document du CNPA disant que les loueurs pouvait rester ouvert il S avéré que j'ai encore de l'activité et mon employeur ne veut pas que je travaille malgré tt ai-je un recours contre lui ou pas ?
merci de votre retour
il m'a envoyé un SMS pour me demander mes codes d'accès et j'ai accès à ma messagerie et j'ai de la demande de location ils font donc des départ et des retour du moins ils font mon travail
Merci de votre aide